

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique du dispositif médecine professionnelle et préventive
- Identifier les missions et les collaborations interdisciplinaires à mettre en œuvre pour garantir et améliorer la santé au travail des agents territoriaux
- Visualiser les principaux domaines d'intervention et la place du service de médecine professionnelle et préventive dans la démarche globale de prévention des risques professionnels

Public Visé

Directeurs des ressources humaines • Responsables administratifs • Responsables techniques • Agents de prévention et/ou d'inspection • Membres du CHSCT ou du CT • Responsables de service hygiène sécurité • Responsables de service de médecine professionnelle et préventive (MPP) • Médecins territoriaux • Infirmiers • Responsables formation

Pré Requis

Etre concerné directement ou non par la médecine de prévention, niveau débutant et confirmé

Objectifs pédagogiques

Maîtriser le cadre juridique du dispositif médecine professionnelle et préventive

Identifier les missions et les collaborations interdisciplinaires à mettre en œuvre pour garantir et améliorer la santé au travail des agents territoriaux

Visualiser les principaux domaines d'intervention et la place du service de médecine professionnelle et préventive dans la démarche globale de prévention des risques professionnels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Médecin de prévention

Parcours pédagogique

• Définitions - Cadre - Contexte

- Cadre juridique, missions, moyens
- Outils et démarche spécifique de la médecine professionnelle de prévention (MPP)
- Acteurs et collaboration transdisciplinaire

• Surveillance médicale des agents

- Objectifs
- Différents types de visites médicales
- Surveillance médicale particulière (articulation entre les textes de la fonction publique territoriale et le Code du travail)
- Conclusions des visites médicales et conséquences

• Collaboration avec les ressources humaines, les services, la hiérarchie et les agents

- Échanges d'informations à propos des congés de maladies
- Mise en œuvre des aménagements de poste
- Procédure et mise en œuvre des reclassements
- Collaboration avec la médecine de soins, la médecine agréée et le comité médical

• Tiers temps

- Définition et objectifs
- Contenu et types d'interventions
- Acteurs de la prévention

• Principaux domaines d'intervention

- Visites de postes de travail
- Handicap au travail
- Analyse et prévention des accidents de service et des maladies professionnelles (collaboration avec la commission de réforme, reconnaissance des pathologies et retour sur la mise en œuvre multidisciplinaire de la prévention)
- Surveillance de l'hygiène générale des locaux de travail (douches, vestiaires, restaurants administratifs)
- Repérage des substances et produits dangereux (fiches de données de sécurité)
- Campagnes de sensibilisation et de prévention

• Échanges d'informations

- De la collectivité vers le médecin de prévention

- Du médecin de prévention vers la collectivité

• **Rôle du médecin de prévention dans la démarche globale de prévention des risques professionnels**

- Relation avec le CT/CHSCT
- Fiches des risques professionnels
- Participation à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 280.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 180.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org